

Focus sur la zone d'emploi de CHARTRES



Edition 2022

Chiffres-clés

Population

209 379 habitants - RP 2019 Insee

➡ Une variation positive entre 2013-2019 sur la zone : +0,2%/an

Solde naturel : +0,4%/an ; en région +0,1%/an

Solde migratoire : -0,1%/an ; en région -0,1%/an

Poids des jeunes : -15 ans : 19,5 % ; 15-24 ans : 10,3 % - **Tendance à la baisse** ⬇️

Poids des seniors : 50-64 ans : 19,7 % ; 65 ans et + : 18,9 % - **Tendance à la hausse** ➡

Emplois

Taux d'activité : 78,1% contre 75,1% en région - RP 2019 Insee

71 111 emplois salariés privés publics - ESTEL 2018

⬇️ **Diminution entre 2013 et 2018** : -1,3% - ESTEL

54 614 emplois salariés privés - ACOSS-URSSAF au 2T 2022

➡ **Hausse entre 2T2021 et 2T 2022** : +3% contre +1,5% en région

1er secteur employeur : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles

Activité ayant perdu le plus d'emplois entre 2009 et 2020 : Construction

Marché du travail

15 150 demandeurs d'emploi Cat ABC au 1er trimestre 2022 - STMT-Pôle emploi, Dares

⬇️ **Evolution négative de la DEFM Cat ABC** : -8,6%/1an

Part des demandeurs d'emploi de longue durée (+de 1an) : 49,6%

Offres d'Emploi Enregistrées : 7 715 en 2021, +45,3% en 1 an - STMT-Pôle emploi, Dares

Taux de chômage 1T 2022 : 5,9% - Insee

7 260 projets de recrutement - BMO 2022

Les 3 métiers les plus recherchés (hors saisonniers) :

- Agents d'entretien de locaux
- Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques
- Aides à domicile et aides ménagères

Entreprises

26 102 établissements dans la zone d'emploi - SIRENE 2021

Part des établissements employeurs (hors 0 salarié) : 24%

Entre 2017 et 2021 :

➡ **Evolution positive du nombre d'établissements** : +18% (+3 857 établissements)

➡ **Evolution positive du nombre d'établissements employeurs** : +1% (+59 établissements)

Formation

2 516 jeunes en formation professionnelle initiale CAP, BAC PRO et BTS dans la zone d'emploi

Rentrée 2021 - Sources : Rectorat, DRAAF

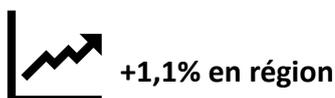
105 offres de formation par apprentissage en 2021 - Source : GIP Alfa Centre

Nombre de places de formation continue financées par la Région et Pôle emploi en 2021 : 2 427

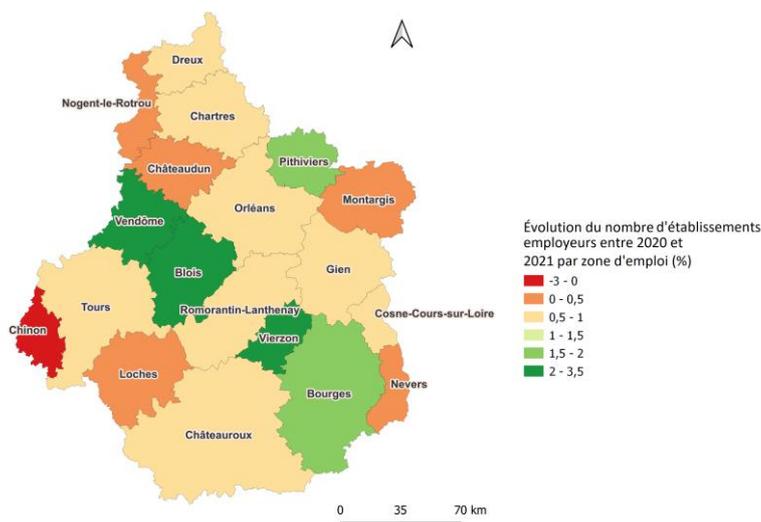
Sources : Conseil régional, Pôle emploi

Plus de 26 000 établissements en 2021, dont 6 255 établissements employeurs

La zone d'emploi de Chartres compte 26 102 établissements en 2021, dont 24% d'établissements employeurs. Entre 2020 et 2021, le nombre d'établissements employeurs progresse dans la zone d'emploi (+0,9%), au même rythme que dans la zone d'emploi de Dreux (+0,8%). Dans les zones de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou, l'évolution est stable (respectivement +0,1% et +0,2%).



* La loi Alur oblige les syndicats de copropriétaires de plus de 200 lots à s'immatriculer depuis le 1^{er} novembre 2016, occasionnant une rupture dans la série statistique des données SIRENE. Afin de palier cette rupture, les données présentées ne tiennent pas compte des copropriétés.

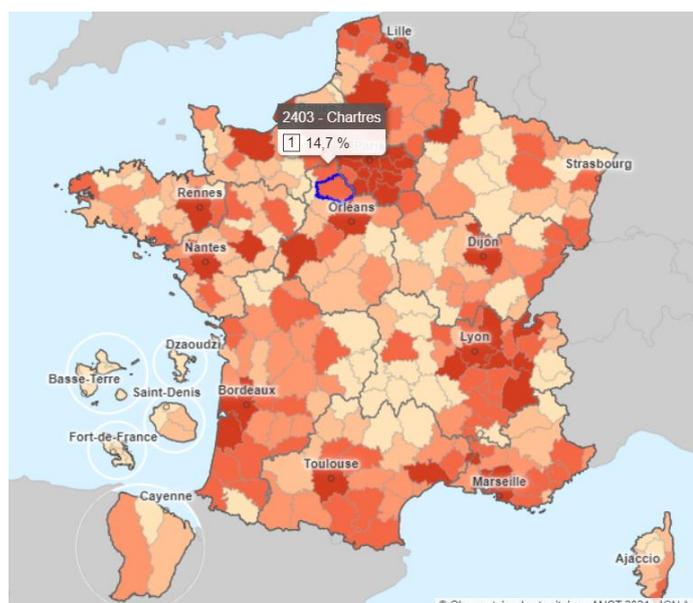


Source : Insee SIRENE 2020 - 2021

Un taux de création d'entreprises au-dessus de la moyenne départementale

Taux de création d'entreprises

Nombre de créations d'entreprises au cours de l'année / stock des entreprises au 1er janvier 2019



Avec un taux de création d'entreprises de 14,7% en 2019, la zone d'emploi de Chartres présente la dynamique entrepreneuriale la plus élevée du département de l'Eure-et-Loir, après la zone d'emploi de Dreux (15,3%).

La moyenne départementale est de 14,3%. Dans les zones d'emploi de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou, les taux de création d'entreprises sont inférieurs à cette moyenne (respectivement 12,2% et 11,2%).

La moyenne régionale pour l'année 2019 s'élève à 15%. Elle reste inférieure au taux national (16,3%).

Source : Observatoire des territoires - Insee SIRENE 2019

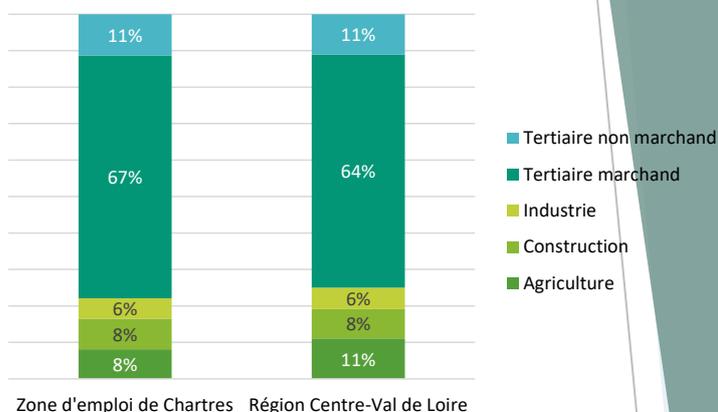
La répartition des établissements par grand secteur d'activité dans la zone de Chartres diffère légèrement de la répartition régionale.

Le tertiaire marchand regroupe à lui seul les deux tiers des établissements de la zone, avec des activités bien représentées comme les activités informatiques et services d'information, les transports et entreposage, les activités administratives et de soutien, les activités juridiques, comptables, de gestion, le commerce, etc. Dans le tertiaire non marchand, deux secteurs sont sur-représentés : l'hébergement médico-social et action sociale et l'administration publique.

6% des établissements sont industriels, dans la zone comme en région. Plusieurs activités présentent un maillage plus dense localement telles que l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique, la fabrication d'équipements électriques, les industries extractives, la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.

Enfin, compte-tenu des caractéristiques du tissu agricole (grandes cultures), la part des établissements agricoles apparaît moins importante qu'en moyenne régionale.

Ventilation du nombre d'établissements par secteur d'activité



Secteurs dont le tissu d'établissements employeurs présente un maillage plus dense qu'en région :

- Industrie chimique
- Industrie pharmaceutique
- Fabrication d'équipements électriques
- Industries extractives
- Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- Activités informatiques et services d'information
- Transports et entreposage
- Activités de services administratifs et de soutien
- Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyse
- Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- Administration publique
- Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

Répartition des établissements, totaux et employeurs (en 2021) et des salariés (en 2020) par secteur A5

	Nombre d'établissements	Nombre d'établissements employeurs	Effectifs salariés
Agriculture	2 117	163	-
Construction	2 186	765	3 993
Industrie	1 475	491	11 707
Tertiaire marchand	17 381	4 078	29 765
Tertiaire non marchand	2 943	758	6 189

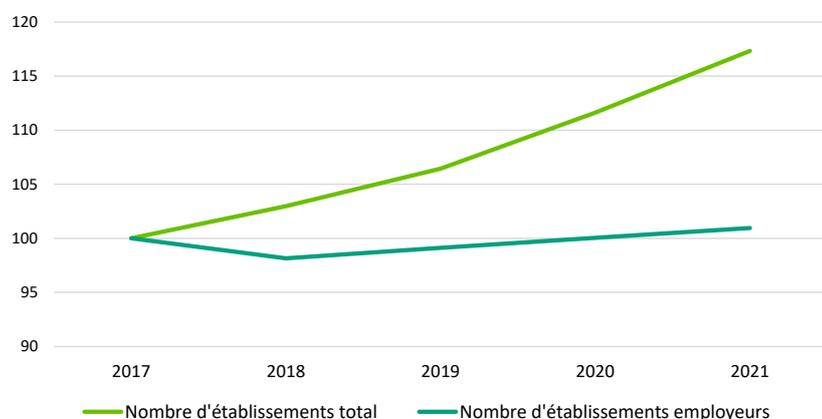
Quelques établissements de la zone d'emploi

CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE CHARTRE, DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR, NOVO NORDISK PRODUCTION SAS, MMA IARD, COMMUNE DE CHARTRES, SEALED AIR SAS, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT VAL FRANCE, COMMUNAUTE AGGLO CHARTRES METROPOLE, LA POSTE, GIE AG2R REUNICA, ETABLISSEMENT LORILLARD, CARREFOUR HYPERMARCHES, DELPHI CONNECTION SYSTEMS FRANCE, EHPAD ALIGRE ET MARIE THERESE, COMMUNE DE LUCE

Sources : INSEE SIRENE 2021 – ACCOSS URSSAF 2020

Une hausse du nombre d'établissements employeurs dans la construction, l'hôtellerie-restauration et l'intérim

Evolution du nombre d'établissements total (y compris les auto-entrepreneurs) et employeurs dans la zone d'emploi de Chartres (Base 100 Année 2017)



La loi Alur oblige les syndicats de copropriétaires de plus de 200 lots à s'immatriculer depuis le 1^{er} novembre 2016, occasionnant une rupture dans la série statistique des données SIRENE. Afin de palier cette rupture, les données présentées ne tiennent pas compte des copropriétés.

NB : Suite à la mise place du nouvel Open data en 2018, la définition de l'établissement employeur a été revue afin de s'adapter à celle de l'INSEE.

Etablissements employeurs par grands secteurs et par tranche d'effectifs dans l'Eure-et-Loir *

Secteurs	Taille	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Industrie	1- 0à9	626	601	585	572	563	548	↓
	2- 10à49	274	274	270	270	267	268	↔
	3- 50à249	81	87	84	83	78	84	↔
	4-250à499	16	16	16	16	15	16	↔
	5- 500à1999	3	3	3	3	4	3	↔
Construction	1- 0à9	1163	1125	1118	1151	1191	1234	↑
	2- 10à49	174	179	166	179	170	196	↑
	3- 50à249	9	10	10	11	11	10	↑
	4-250 et plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns	
	5- 500à1999							
Commerce	1- 0à9	1794	1747	1725	1725	1761	1796	↔
	2- 10à49	287	285	295	290	293	307	↑
	3- 50à249	47	46	45	43	46	43	↓
	4-250à499	4	5	3	5	4	4	↔
	5- 500à1999							
Hôtellerie-restauration	1- 0à9	617	611	616	626	641	679	↑
	2- 10à49	73	72	83	90	74	84	↑
	3- 50à249	7	9	7	6	4	8	↑
	4-250à499							
	5- 500à1999							
Autres services marchands hors intérim	1- 0à9	2778	2783	2733	2727	2685	2806	↔
	2- 10à49	387	386	408	408	394	403	↔
	3- 50à249	75	73	74	81	87	89	↑
	4-250à499	3	3	4	3	4	4	↑
	5- 500à1999	2	2	2	2	2	2	↔
Intérim	1- 0à9	53	50	59	60	60	71	↑
	2- 10à49	14	20	22	21	35	27	↑
	3- 50à249	20	18	17	21	12	19	↔
	4-250 et plus							
Services non marchands	1- 0à9	576	573	551	551	548	554	↔
	2- 10à49	175	174	191	185	179	193	↑
	3- 50à249	57	52	51	54	57	54	↓
	4-250à499	3	3	3	3	3	3	↔
	5- 500à1999							

* ns < 3 Hors effectifs inconnus

Légende des flèches : l'évolution du nombre d'établissements employeurs sur la période 2016-2021 par secteur dans le département est très variable. Certains secteurs connaissent un beau dynamisme (vert), d'autres stagnent (jaune) ou sont en diminution (rouge).

En 2020, la zone d'emploi de Chartres comptabilise 51 654 emplois salariés privés du champ concurrentiel et commercial.

Quatre secteurs d'activité concentrent à eux seuls 46% des emplois salariés privés :

- Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (16%),
- Activités de services administratifs et de soutien (13%),
- Transports et entreposage (8%),
- Construction (8%).

Entre 2009 et 2020, le nombre d'emplois salariés diminue de -0,5%, soit 254 disparitions nettes d'emplois sur la période. Les secteurs les plus touchés par la baisse de leurs effectifs salariés sont :

- La construction : -539 emplois, -12% ;
- Les autres activités de services: -415 emplois, -26% ;
- Le commerce : -378 emplois, -4% ;
- La fabrication d'équipements électriques : -315 emplois, -28% ;
- Les activités financières et d'assurance : -287 emplois, -13% ;
- Les transports et entreposage : -262 emplois, -6% ;
- La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique : -227 emplois, -10% ;
- La fabrication de machines et équipements : -215 emplois, -25%.

A l'inverse, d'autres secteurs enregistrent des créations nettes d'emplois, notamment :

- Les activités de services administratifs et de soutien, dont l'intérim et les centres d'appel : +2 115 emplois, +45% ;
- L'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement : +578 emplois, +20% ;
- Les activités informatiques et services d'information : +306 emplois, +121% ;
- Les arts, spectacles et activités récréatives : +137 emplois, +25%.

Source : Emplois salariés privés 2009-2020 - ACOSS-URSSAF (hors champ agricole dans le graphe) / traitement ORFE

Répartition des emplois salariés dans les activités économiques (A38) et évolution 2009 - 2020



Légende des flèches : l'évolution de l'emploi sur la période 2009-2020 des principales activités de la zone d'emploi est très variable. Si certaines affichent un beau dynamisme (vert), d'autres stagnent (jaune) ou sont en diminution (rouge).

Principaux évènements récents :

- A Pierres (28), la société CONORM, spécialisée dans la mécanique de précision dédiée à l'aéronautique et la défense, est bénéficiaire du plan de relance. Elle vient d'investir plus de 7 millions d'euros. **22/02/2021**
- L'équipementier automobile ZF AUTOMOTIVE AFTERMARKET France compte fermer son site de Bonneval (28) où travaillent 56 personnes. **10/03/2021**
- L'organisme de formation du transport et de la logistique AFTRAL a lancé une campagne de recrutement de 200 formateurs. **22/03/2021**
- Les Laboratoires Expanscience vont investir 7 M€ sur leur site d'Epéron (28), une partie ira à la rénovation d'une ligne de production. **16/04/2021**
- L'enseigne de restauration BCHEF ouvre un restaurant à Chartres (28) et recrute une dizaine de personnes. **17/06/2021**
- Le groupe pharmaceutique NOVO NORDISK projette d'investir 50 M€ dans son usine de Chartres (28) pour créer une nouvelle ligne de production d'insuline. **28/06/2021**
- Un nouveau magasin Intersport ouvre à Barjouville (28), générant une douzaine d'emplois. **16/08/2021**
- Le groupe Andros, spécialiste de la transformation de fruits, recherche une trentaine de personnes pour son site d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (28). **30/09/2021**
- L'entreprise de travaux publics SOMELEC a investi 2 millions d'euros dans un nouveau site à Courville-sur-Eure (28). **15/11/2021**

Source : Observatoire de l'investissement - TRENDEO

Les industries extractives, l'industrie pharmaceutique et l'industrie chimique : les trois secteurs les plus spécifiques

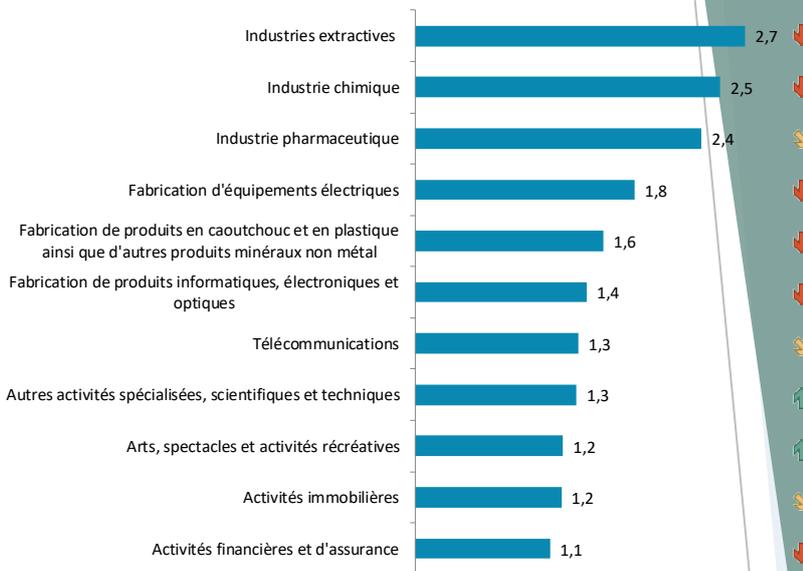
La zone d'emploi de Chartres présente un certain nombre de spécificités* économiques, en particulier dans le secteur industriel :

- Les industries extractives, dont la part de salariés est deux fois et demie plus élevée qu'en région, mais sur un effectif réduit,
- L'industrie chimique (dont GUERLAIN SA, LABORATOIRES EXPANSCIENCE, FRAGRANCE PRODUCTION, RECKITT BENCKISER CHARTRES),
- L'industrie pharmaceutique (dont NOVO NORDISK PRODUCTION SAS),
- La fabrication d'équipements électriques,
- La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (dont SEALED AIR SAS),
- La fabrication de produits électroniques (dont DELPHI CONNECTION SYSTEMS France).

Plusieurs activités de services apparaissent également spécifiques comme les télécommunications, les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, les arts, spectacles et activités récréatives, les activités immobilières et les activités financières et d'assurance (dont MMA IARD).

***Indice de spécificité** : On parle de spécificité dans l'emploi lorsque que l'indice dépasse 1. Une activité est spécifique sur le territoire (indice supérieur à 1) si le poids de l'activité dans l'ensemble de l'emploi du territoire est supérieur à celui de l'activité au niveau régional.

Les activités spécifiques de la zone d'emploi de Chartres
Indice de spécificité et évolution 2009 - 2020



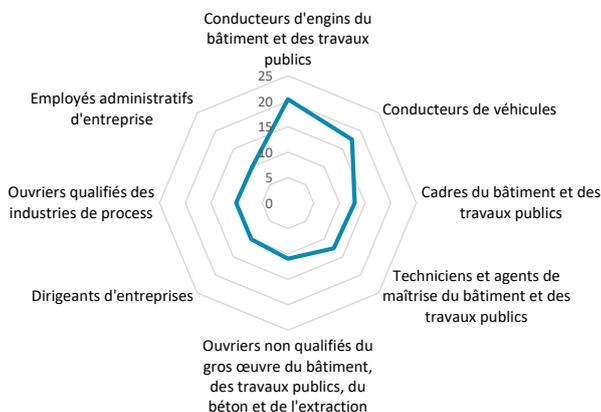
Légende des flèches : l'évolution de l'emploi sur la période 2009-2020 des principales activités du territoire est très variable. Si certaines affichent un beau dynamisme (vert), d'autres stagnent (jaune) ou sont en diminution (rouge).

Source : Emplois salariés privés 2009-2020 – ACOSS-URSSAF (hors champ agricole) / traitement ORFE

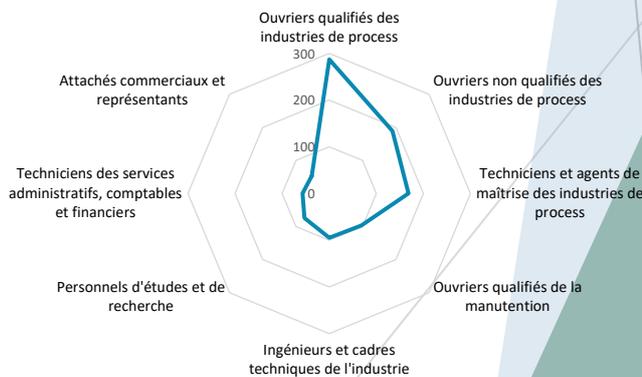
Quels métiers (FAP) exercés dans les principales activités spécifiques ?

Dans les industries extractives, les métiers sont plutôt diversifiés, avec les conducteurs d'engins du BTP, les conducteurs de véhicules, les cadres du BTP, les techniciens et agents de maîtrise du BTP, etc. Dans l'industrie chimique, les métiers sont davantage concentrés sur les ouvriers qualifiés des industries de process.

Les principaux métiers exercés dans les industries extractives



Les principaux métiers exercés dans l'industrie chimique



Source : Insee RP 2018 : actifs en emploi / traitement ORFE

Une diversité des métiers dans la zone d'emploi de Chartres

La première famille professionnelle de la zone est celle d'agents d'entretien, avec plus de 3500 actifs en emploi. Cette famille regroupe à la fois les agents d'entretien de locaux, les agents de services hospitaliers et les ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets.

Globalement, les postes d'employés sont nombreux avec les conducteurs de véhicules, les vendeurs, les aides soignants et les employés administratifs (fonction publique et entreprises). Plusieurs professions intermédiaires figurent dans ce classement comme les enseignants, les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance, les cadres des services administratifs, comptables et financiers. Enfin, notons la présence des agriculteurs, des cadres des services administratifs, comptables et financiers et de quelques postes d'ouvriers : OQ de la manutention, OQ des industries de process et OQ du second œuvre du bâtiment.

Les 15 principales familles professionnelles



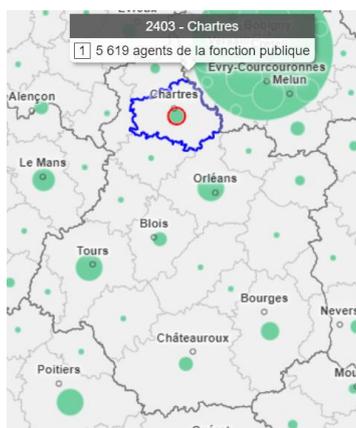
Source : Insee RP 2019 / traitement ORFE

ZOOM SUR L'EMPLOI PUBLIC DANS LES ZONES D'EMPLOI

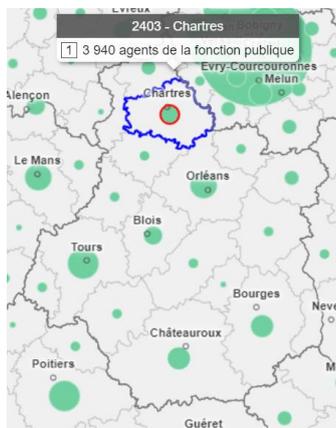
La zone d'emploi de Chartres compte 16 027 agents de la fonction publique (FP) : 5 619 agents de la FP d'Etat, 3940 de la FP hospitalière et 6 468 de la FP territoriale.

Part des agents de la fonction publique par versant (%) 2018

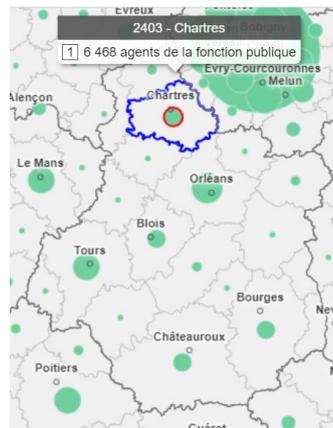
Fonction publique d'Etat



Fonction publique hospitalière



Fonction publique territoriale



Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (SIASP), 2018 – Carto Observatoire des Territoires ANACT

Indicateur : part de l'effectif de chaque versant de la fonction publique parmi l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction publique : Fonction publique de l'État, Fonction publique hospitalière et Fonction publique territoriale .

Ouvriers non qualifiés de l'électricité-électronique et employés, opérateurs de l'informatique : les deux métiers les plus spécifiques

En lien avec les spécificités économiques locales, en particulier industrielles, certaines familles professionnelles sont davantage représentées localement comme les ouvriers de l'électricité, électronique, les ouvriers des industries de process, les techniciens et agents de maîtrise des industries de process, les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance ... Les métiers spécifiques ont des qualifications diverses, avec les professionnels du droit, les techniciens de l'informatique, les techniciens de la banque et des assurances, les techniciens et cadres de l'agriculture, les cadres des services administratifs, comptables et financiers, ...

Au regard des catégories professionnelles, la répartition des actifs en emploi de la zone est très proche de celle observée au niveau régional, avec une légère surreprésentation des professions intermédiaires, première catégorie du territoire, et des cadres et professions intellectuelles supérieures. A l'inverse, les ouvriers et les employés sont légèrement sous-représentés localement.

Les familles professionnelles les plus spécifiques de la zone d'emploi

Familles professionnelles	Indice de spécificité	Nombre de salariés (>100)
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,7	231
Employés et opérateurs de l'informatique	1,7	127
Ouvriers qualifiés des industries de process	1,5	1553
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	1,5	281
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	1,4	1113
Secrétaires de direction	1,4	506
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,3	225
Techniciens de la banque et des assurances	1,3	947
Ouvriers non qualifiés des industries de process	1,2	1242
Techniciens de l'informatique	1,2	501
Caissiers, employés de libre service	1,2	1036
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	1,2	1946
Employés de la banque et des assurances	1,2	1015
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	1,2	936
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	1,2	1269
Employés administratifs d'entreprise	1,2	1799
Techniciens et cadres de l'agriculture	1,2	242
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	1,2	1829

84,1 emplois pour 100 actifs occupés dans la zone d'emploi de Chartres

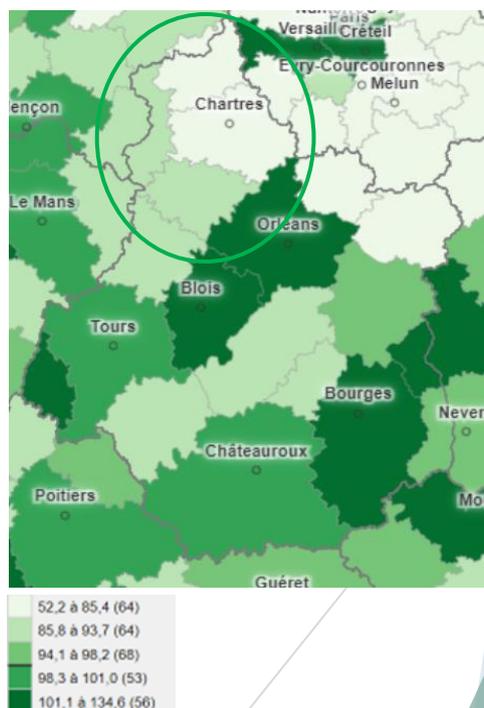
« L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de **pôle d'emploi (indice > 100)** ou la **fonction résidentielle (indice < 100)** d'un espace. »

En Centre-Val de Loire, seules 5 zones d'emploi peuvent être considérées comme des pôles attractifs, comptant davantage d'emplois que d'actifs résidents : Chinon, Blois, Orléans, Bourges et Cosne-Cours sur Loire.

Au niveau régional, l'indice global est de 94,8. La proximité avec l'Île-de-France, dont la zone de Paris (indice : 125,1), fait que de nombreuses personnes vont travailler en dehors de leur pôle de résidence. Les zones d'emploi franciliennes de la région sont particulièrement concernées par les déplacements domicile-travail : Dreux (indice : 66), **Chartres (indice : 84,1)**, Pithiviers (indice : 76,4) et Montargis (indice : 85).

Source : Insee RP 2018 – Traitement ORFE/Observatoire des territoires

Indice de concentration d'emploi (%)



Agents d'entretien de locaux : les métiers les plus recherchés par les employeurs

Demandeurs d'emploi (DEFM) dans la zone d'emploi de Chartres

	2022T1	2021T1	Evolution sur un an
Nombre de DEFM ABC	15 150	16 570	-8,6%
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	49,6%	51,4%	-0,3 point
Part des femmes (Cat ABC)	53,5%	53,0%	0,5 point
Part des hommes (Cat ABC)	46,5%	47,0%	-0,5 point
Part des séniors (50 ans et plus) (Cat ABC)	27,5%	26,1%	1,3 point
Part des jeunes (moins de 25 ans) (Cat ABC)	13,1%	14,0%	-0,9 point
Taux de chômage (1T) en %	5,9	6,5	-0,6 point

Source : Pôle emploi - Dares, STMT, traitement DARES

Pour l'année 2022, 7 260 projets de recrutement sont déclarés par les établissements du bassin de Chartres (source : BMO 2022). Ils représentent 52% des projets de recrutement du département de l'Eure-et-Loir. Hors emplois saisonniers, les métiers les plus recherchés par les établissements du bassin sont les agents d'entretien de locaux, les ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques et les aides à domicile et aides ménagères.

En 2022, certains de ces métiers comptent également parmi les plus difficiles à recruter. Un niveau de difficulté élevé est également signalé pour les métiers d'aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration, les employés de maison et personnels de ménage, les aides-soignants, les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment et les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement par exemple.

Nota Bene : En 2022 au niveau national, 58% des recrutements sont jugés « difficiles » par les entreprises, soit une hausse de 13 points par rapport à 2021.

Les métiers les plus recherchés (Saisonnalité <50%)

Métiers	Projets de Recrutement
Agents d'entretien de locaux	280
Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques	260
Aides à domicile et aides ménagères	240
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	220
Employés de maison et personnels de ménage	180
Aides-soignants	180
Employés de la banque et des assurances	170
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	160
Techn. et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	160
Educateurs spécialisés	130

Les métiers les plus difficiles à recruter - Difficultés de recrutement >50%, saisonnalité <50%

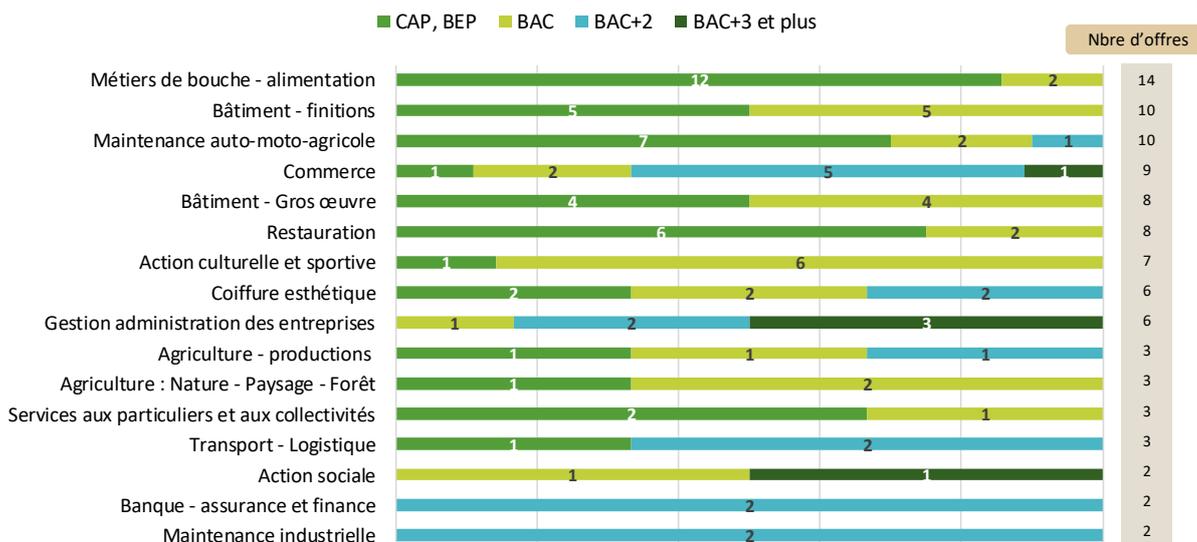
Métiers	Projets de Recrutement	% de projets difficiles
Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques	260	89%
Aides à domicile et aides ménagères	240	96%
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	220	96%
Employés de maison et personnels de ménage	180	100%
Aides-soignants	180	83%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	160	75%
Techn. et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	160	94%
Secrétaires bureautiques et assimilés	130	54%
Employés de libre service	130	54%
Educateurs spécialisés	130	69%

Source : BMO 2022 – Pôle Emploi / traitement ORFE

105 offres de formation, initiale et continue, par apprentissage en 2021

Depuis la rentrée 2020, les données de l'apprentissage ont changé. Dans la zone d'emploi de Chartres, 105 offres de formation ont été recensées en 2021 par les CFA du territoire. La répartition par niveau est la suivante, par ordre décroissant : CAP, BEP (46 offres), Bac (33 offres), Bac + 2 (20 offres) et Bac + 3 et plus (6 offres). Quelques diplômes qui comptent le plus d'offres : le BPIEPS ACTIVITES EQUESTRES, le BTS MANAGEMENT COMMERCE OPERATIONNEL, le CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIERES, le CAP BOUCHER et le CAP METIERS DE LA COIFFURE.

Nombre d'offres de formation par apprentissage dans la zone d'emploi de Chartres dans les principaux domaines de formation



Source : GIP ALFA CENTRE

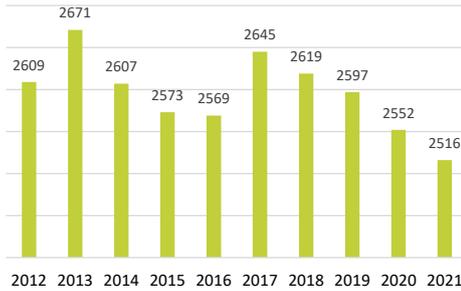
Entrées en contrat d'apprentissage par département (contrats dont l'exécution a débuté à l'année N)



Dans l'Eure-et-Loir, 3 536 personnes ont signé un contrat d'apprentissage en 2021. « L'aide exceptionnelle #1jeune1solution mise en place dans le cadre du plan de relance (juillet 2020 à décembre 2021) a permis de stabiliser voire d'augmenter les résultats ».

Source : DGEFP – DREETS Centre-Val de Loire

Evolution du nombre d'inscrits en formation (dont formations agricoles)

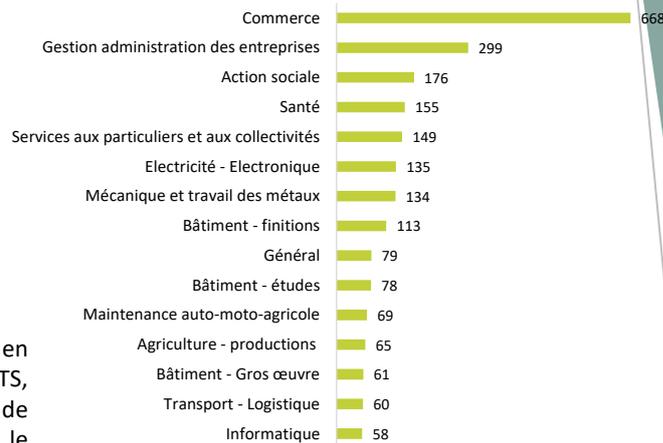


A la rentrée 2021, 2 516 jeunes étaient inscrits en formation professionnelle initiale, du CAP au BTS, dans un établissement de la zone d'emploi de Chartres (statut scolaire). Entre 2012 et 2021, le nombre d'élèves en formation professionnelle initiale diminue de -4%, soit 93 jeunes de moins sur la période. Notons que les effectifs formés diminuent depuis 2018.

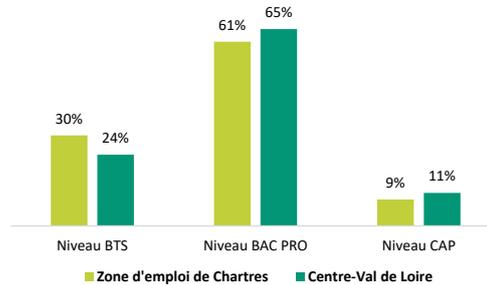
La répartition des élèves par niveau de formation est proche de la ventilation régionale. Plus de 6 jeunes sur 10 suivent une formation de type BAC PRO, et 30% des élèves sont en BTS (+4 points par rapport à la région).

Sources : Rectorat, DRAAF 2021

Répartition des jeunes scolaires dans les principaux domaines de formation en 2021 (y compris formations agricoles)



Répartition des élèves par niveau de formation en 2021



Offre de formation continue financée par la Région et Pôle emploi

Répartition du nombre de places de formation continue financées par la Région et Pôle emploi en 2021 par niveau (nouveaux niveaux européens) et domaine de formation dans la zone d'emploi

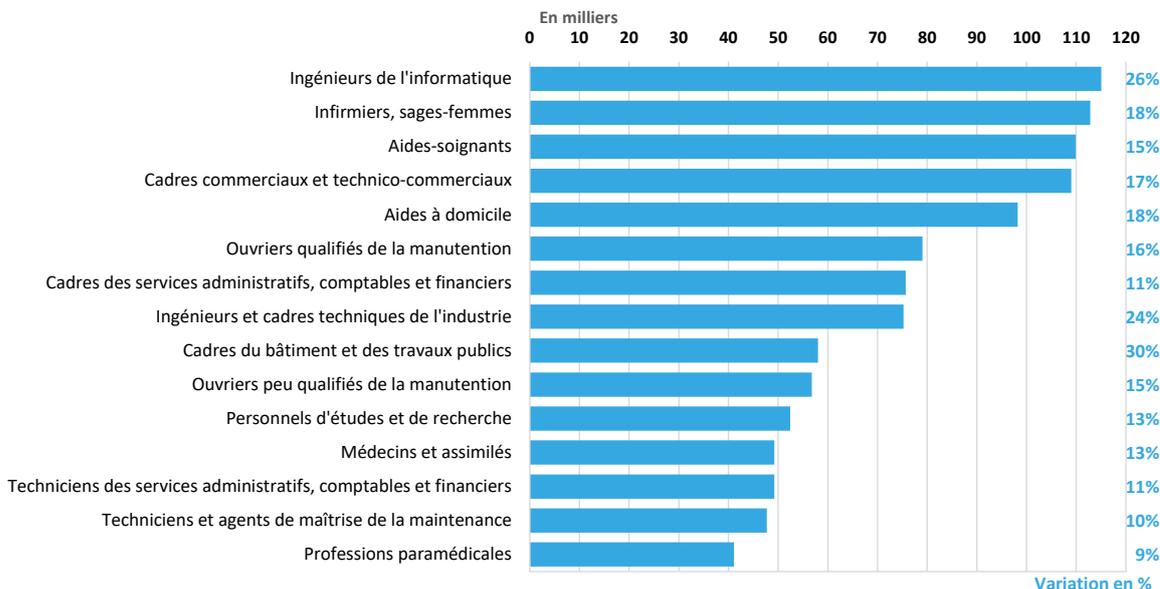
Domaines de formation	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Sans qualification	Total général
Action culturelle et sportive		9	8		17
Action sociale	15		14		29
Agriculture : Nature - Paysage - Forêt			10		10
Agriculture - productions		18			18
Agriculture - productions végétales et horticoles				10	10
Artisanat d'art		7	24		31
Bâtiment - finitions		18	23		41
Bâtiment - Gros œuvre			10		10
Coiffure esthétique			10		10
Commerce	10	42			52
Electricité - Electronique		6	21		27
Enseignement - formation	15				15
Gestion administration des entreprises	24	12			36
Hotellerie			12		12
Industrie chimique - pharma - cosméto		10			10
Industrie process transvers		26	41		67
Informatique	14				14
Maintenance auto-moto-agricole		19	43		62
Maintenance industrielle	8	14			22
Mécanique et travail des métaux			32		32
Métiers de bouche - alimentation			29		29
Restauration			12		12
Santé			14		14
Services aux particuliers et aux collectivités			64		64
Transport - Logistique			100	10	110
Formations pré-qualifiantes				1673	1673
Ensemble	153	267	737	1693	2427

Formations sans qualification : CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, CLEA (socle de connaissances et de compétences prof.), CQP, FCO (formation continue obligatoire), HACCP (hygiène alimentaire), SIAPP, découverte des métiers, titres professionnels et formations pré-qualifiantes.

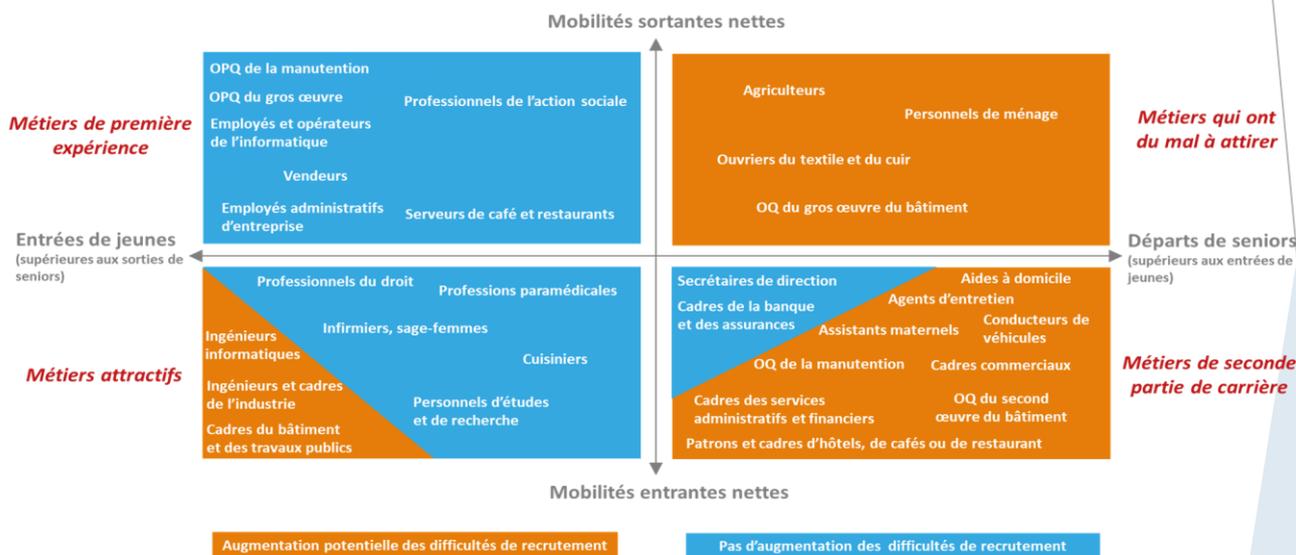
Niveaux de qualification (Union européenne) : le niveau 3 correspond à l'ancien niveau V (CAP), le niveau 4 à l'ancien niveau IV (Bac), le niveau 5 à l'ancien niveau III (Bac + 2), le niveau 6 à l'ancien niveau II (licence).

Sources : Conseil régional, Pôle emploi

Les métiers en plus forte expansion entre 2019 et 2030



Les métiers selon leur niveau de tensions en 2019 et leur déséquilibre potentiel en 2030



Lecture : d'ici 2030, le métier d'ingénieur de l'informatique accueillerait davantage de jeunes débutant en emploi qu'il ne verrait de seniors cesser leur activité (axe horizontal). Dans ce métier, les mobilités professionnelles (entre métiers) observées entre 2010 et 2015 ont été entrantes, c'est-à-dire que davantage d'actifs déjà en emploi ont rejoint cette profession (axe vertical). En ce sens, le métier d'ingénieur de l'informatique est considéré comme attractif. Compte tenu du déséquilibre potentiel projeté en 2030, ce métier pourrait voir ses difficultés de recrutement s'accroître.

Source : Prospective des métiers et des qualifications – Dares, France Stratégie (mars 2022)